

ARRONDISSEMENT  
DE  
SAINT-GERMAIN-EN-LAYE

SÉANCE DU

**22 NOVEMBRE 2007**

Le nombre de Conseillers  
en exercice est de 39

OBJET

**Attribution de marché –  
Fourniture de  
carburants pour  
automobiles et engins à  
moteur thermique**

En vertu de l'article L.2131-1  
du C.G.C.T.  
Le Maire de Saint-Germain-en-Laye  
atteste que le présent document  
a été publié le 23 novembre 2007  
par voie d'affichages  
notifié le .....  
transmis en Sous-Préfecture  
le 30 novembre 2007  
et qu'il est donc exécutoire.

Le 30 novembre 2007

Pour le Maire,  
Par délégation,  
Le Directeur Général des Services

  
Mathieu HERITEAU

L'an deux mille sept, le 22 novembre à 21 heures, le Conseil Municipal de Saint-Germain-en-Laye, dûment convoqué par Monsieur le Maire le 15 novembre deux mille sept, s'est réuni à l'Hôtel de Ville, lieu ordinaire de ses séances, sous la Présidence de Monsieur Emmanuel LAMY, Maire.

**Etaient présents :**

Madame CROS, Monsieur SOLIGNAC, Madame BOUTIN, Monsieur BERLIE, Madame DESCHAMPS, Monsieur PIVERT, Madame FUCHS, Monsieur DERCHÉ, Madame RICHARD, Monsieur AUDURIER, Madame de JOYBERT, Madame MARGOT-MALARD, Monsieur SCHAEFFER, Monsieur TASSEL, Monsieur MOREL, Madame CADOREL, Monsieur HAÏAT, Madame ALLARD, Madame MAUVAGE, Madame BOISSERIE, Monsieur PRIOUX, Monsieur GARNIER, Madame ROCCHETTI, Madame GENDRON, Monsieur RAVEL, Monsieur FAVREAU, Madame ROUGNON, Madame SALHI, Monsieur CHARREAU, Monsieur LAURENT, Madame FRYDMAN, Madame ISAAC-de LEMOS, Monsieur LEBRAY, Madame GOMMIER

**Avaient donné procuration :**

Monsieur BAZIN d'ORO à Monsieur PIVERT  
Monsieur de la LANDE de CALAN à Monsieur SOLIGNAC  
Monsieur BINET à Monsieur LAURENT  
Madame USQUIN à Monsieur LEBRAY

**Secrétaire de Séance :**

Monsieur MOREL

**N° DE DOSSIER** : 07 G 11 a

**OBJET** : ATTRIBUTION DE MARCHE - FOURNITURE DE CARBURANTS POUR AUTOMOBILES ET ENGINS A MOTEUR THERMIQUE

**RAPPORTEUR** : Madame MARGOT-MALARD

---

**Monsieur le Maire,  
Mesdames, Messieurs,**

Le marché de fourniture de carburants a été attribué en avril 2007 à la Société CHANTIERS MARC S.A. pour une période d'un an, renouvelable une fois.

La société ayant fait l'objet d'une liquidation judiciaire, la Ville a lancé un appel d'offres pour renouveler le marché.

Le titulaire devra assurer la livraison en vrac de carburants S.P. 95 et Gasoil, pour le parc automobile et autres engins à moteur thermique de la Ville. Le marché est à bons de commandes, il est conclu pour une durée d'un an, renouvelable trois fois. Les volumes annuels commandés sont les suivants :

Gazole :

Volume minimum : 50 000 litres

Volume maximum : 100 000 litres

Sans Plomb 95 :

Volume minimum : 50 000 litres

Volume maximum : 100 000 litres

Lors de sa réunion en date du 6 novembre 2007, la Commission d'Appel d'Offres a attribué le marché à la Société CALDEO.

Il est demandé au Conseil Municipal :

- d'approuver l'attribution de ce marché aux conditions ci-dessus ;
- d'autoriser Monsieur le Maire à signer tous les documents qui se rapportent à cette opération.

LE CONSEIL MUNICIPAL,

Après avoir entendu les explications qui précèdent et en avoir délibéré,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

ADOpte, à l'unanimité, l'ensemble des dispositions susmentionnées.

POUR EXTRAIT CONFORME  
AU REGISTRE DES DELIBERATIONS,

Pour le Maire,

Le 1<sup>er</sup> Maire-Adjoint,

Conseillère Régionale d'Ile-de-France

  
Roselle CROS

